

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 49 (1978)

**Heft:** 7: Les communications transjuranes

**Vorwort:** Introduction

**Autor:** Moeckli, Jean-Marie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

PD4

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION  
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLIX<sup>e</sup> ANNÉE  
Paraît une fois par mois  
N° 7 Juillet 1978

---

## SOMMAIRE

**Les communications transjuranes :** Introduction (151) ; Les transports privés (151) ; Les transports publics (156) ; Communications et développement (164) ; La Transjurane (173) ; La T 6 Bienne - Moutier (174) ; Le point de vue des dérouteurs (176) ; La route horlogère Bienne - La Chaux-de-Fonds (178) ; Les CFF (178) ; Les Chemins de fer du Jura (179) ; Le Laufonnais et la Transjurane (181) ; Les comptages de circulation routière dans le Jura (182) ; Bricolons une Transjurane (188) ; Les liaisons routières du Jura bernois dans le cadre cantonal et national (189) ; Synthèse (192) ; Utilisation pédagogique des interventions (193) ; **Chronique économique** (195).

## Les communications transjuranes

### Introduction

#### Les intentions

*L'Université populaire jurassienne (UP) a senti depuis longtemps la nécessité d'informer sur les problèmes qui touchent à l'aménagement du territoire (AT), afin qu'ils ne deviennent pas le seul apanage des techniciens et que les responsables politiques et les citoyens puissent se prononcer en toute connaissance de cause. C'est ainsi que sa commission spécialisée a déjà organisé avec un grand succès quatre stages consacrés aux problèmes fondamentaux de l'AT, à la science en relation avec l'AT, aux problèmes juridiques de l'AT, au monde rural et à l'AT, sans compter le débat public de 1970 sur la Transjurane.*

*La commission AT de l'UP a jugé nécessaire de faire se rencontrer tous ceux qui, à un titre ou à un autre, sont intéressés par les problèmes de communications à travers le Jura. Le débat a longtemps porté sur ce qu'on appelle le Transjurane, mais les conditions économiques se sont transformées, les conditions politiques aussi, la notion de développement économique n'est plus perçue comme il y a cinq ans, le souci des sites et des paysages s'est singulièrement renforcé. Ces changements fondamentaux justifiaient une réflexion plus profonde sur les communications et leur relation avec le développement avant d'aborder les problèmes plus concrets*

*liés aux liaisons routières ; ils justifiaient également que la parole soit donnée à tous ceux qui sont les promoteurs d'une analyse, d'un projet et d'un contreprojet. Dans cet esprit, le débat public prévu en fin de stage devait permettre une large information de la population.*

### **Le déroulement du stage V**

*Les buts des organisateurs n'ont pas été atteints d'emblée. En effet, 26 personnes ont participé à la première journée, 20 à la deuxième ; ce sont des chiffres nettement inférieurs à ceux qui avaient été enregistrés lors des stages précédents, et il aura fallu attendre le débat public du troisième samedi pour compter une participation plus considérable de 54 personnes. On notera qu'aucune femme n'a participé aux deux premières journées, et 4 seulement à la troisième. On n'a pu compter aucun journaliste le premier jour ; mais les deux journalistes présents lors de la deuxième journée ont souligné la qualité du débat, si bien qu'ils étaient quatre à rendre compte du débat public. Il peut paraître étonnant qu'on n'ait pu saluer qu'une personnalité politique la première et la deuxième journée ; on en dénombrait neuf la troisième journée : est-ce parce que le débat était public ? est-ce parce que plusieurs journaux avaient dit leur surprise devant leur absence ? Cette participation croissante nous permet de tirer un bilan quantitatif satisfaisant.*

*Sur le fond, si le débat pour ou contre l'autoroute a été vraiment engagé, d'autres thèmes proposés n'ont été traités que superficiellement, comme la relation entre communications et développement, ou comme les transports semi-collectifs. On notera aussi que les divergences d'intérêt entre le Jura et le Jura bernois, pourtant évidentes, ne se sont pas manifestées : il faudra pourtant bien qu'un jour les cartes soient mises sur table pour que l'indispensable concertation ait lieu.*

*Les textes qu'on pourra lire dans ce document sont soit les exposés textuels des intervenants, soit les comptes rendus synthétiques des discussions. La commission UP d'information sur l'aménagement du territoire remercie chaleureusement tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont permis le déroulement de ce stage et la mise au point de ce document. L'UP adresse en particulier sa reconnaissance à l'ADIJ qui, une fois de plus, lui ouvre les colonnes de son bulletin.*

Jean-Marie Moeckli  
Secrétaire général de l'UP jurassienne